

Bourse 2019-2020 de la Fondation HUBERT TUOR pour des étudiant-e-s relevant du domaine de l'asile

La Fondation Hubert Tuor, en collaboration avec le programme Horizon académique de l'Université de Genève, soutient financièrement les étudiant-e-s relevant du domaine de l'asile souhaitant poursuivre des études à l'Université de Genève. Ce soutien consiste en une bourse complète ou plusieurs bourses partielles pour un montant maximum total de CHF 18'000.- par année académique.

La bourse Hubert Tuor est offerte aux étudiants de l'UNIGE inscrits en **Master à la Faculté des Sciences ou de Médecine ou à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA)** qui n'auraient pas les moyens financiers nécessaires à la réalisation de leurs études. Cette bourse est attribuée sans distinction aucune fondée notamment sur la nationalité, le sexe ou la religion.

Tous les étudiants ou candidats à l'immatriculation de l'Université de Genève remplissant les conditions suivantes peuvent adresser leur candidature en envoyant une lettre de motivation et un CV au programme Horizon académique horizonacademique@unige.ch.

Critères de sélection

- 1 Etre au bénéfice d'un permis N, F, B-réfugié et C-réfugié ;
- 3 Exprimer une forte motivation évaluée sur dossier et lors d'un entretien de présélection ;
- 4 Adhérer à la philosophie du projet « 2day42morrow » de la Fondation Hubert Tuor, ainsi qu'à la philosophie de philanthropie renouvelable. Pour ce faire, le candidat remplira le questionnaire « devenir un 242 » disponible sur [le site internet de la Fondation Hubert Tuor](#), et,
- 5 Etre inscrit ou candidat à l'inscription à un Master de la Faculté des Sciences, à la Faculté de Médecine ou à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA).

Les étudiants sélectionnés sont tenus :

- 1 D'obtenir une moyenne annuelle minimum de 4 tout au long de l'année académique durant laquelle ils bénéficient de la bourse ;
- 2 De respecter les règles applicables à l'UNIGE en matière d'études ;
- 3 De fournir chaque année un compte rendu de leur expérience et apprentissage au cours de l'année à la Fondation Hubert Tuor sous la forme d'un témoignage et
- 4 Dans la continuité de la philosophie de la Fondation Hubert Tuor, de s'engager à aider une personne dans le cadre du programme Horizon académique ou à fournir tout autre soutien similaire.
En rejoignant la communauté, le candidat s'engage également à soutenir à son tour les prochaines générations de « 242 », sous forme de coaching, d'échanges, de parrainage ou de toute autre manière.
La fondation entend développer avec chaque lauréat une relation de soutien qui excède le seul soutien financier.

Evaluation de la candidature

Sur la base d'une première sélection, la Fondation Hubert Tuor rencontrera un certain nombre de candidat-e-s. La Fondation Hubert Tuor et l'UNIGE décident de l'attribution de la bourse d'un commun accord.

Délai de candidature

31 mai 2019

Contact

horizonacademique@unige.ch
Tél. : +41 (0)22 379 77 83